



Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 19 mai 2017

ADMR : présentation de l'activité et des projets d'investissement

Isabelle CHARRACHON, secrétaire de l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural), présente au conseil municipal l'activité de l'association.

L'ADMR représente 50% du marché associatif de l'aide à domicile en France. L'association de Bessenay est composée de 24 salariés et 11 bénévoles pour 128 clients bénéficiaires, cela représente 20 363 heures d'intervention sur 5 communes (Bessenay, Courzieu, Brussieu, Saint Julien sur Bibost et Bibost), 110 590 km parcourus durant 2016 (frais kilométriques importants liés à notre territoire rural). Les interventions sont principalement auprès des personnes âgées, mais aussi auprès des familles, (maladie, naissance, éducation...), ainsi que pour le portage des repas.

L'association occupe actuellement un local situé sur la place de Bessenay, mais celui-ci n'est plus en adéquation avec son développement. Elle cherche donc un nouveau local, qui pourrait s'intégrer dans le projet de maison de santé, prévu par la Commune de Bessenay. L'ADMR pourrait financer cet achat mais le remboursement des échéances de prêt élevés (car limités dans le temps) menacerait l'équilibre financier de l'association à moyen terme. L'ADMR sollicite donc l'aide financière des 5 communes afin de maintenir d'une manière plus pérenne le fond de roulement de l'association sur les années à venir. Elle continue en parallèle ses recherches pour une autre solution de logement.

Le Conseil Municipal se prononcera sur la décision d'accompagnement à la prochaine réunion publique le 8 septembre

Locations de la salle polyvalente

Florent CHIRAT fait part au conseil des coûts de fonctionnement importants de la salle polyvalente. En effet, le coût de fonctionnement annuel est estimé à environ 55 000 euros. La salle est essentiellement occupée par des associations, qui bénéficient de 3 locations gratuites par an.

Les locations payantes sont en baisse ces dernières années (recette annuelle 2016 de 4 500 euros). De plus le Maire rappelle que la petite salle n'est louée qu'aux St Juliensois, la moyenne salle, quant à elle, ne peut pas être louée avec la cuisine pour une question de circulation.

Le Maire propose d'ouvrir la location de la petite salle aux personnes extérieures (ce qui n'était pas possible aujourd'hui, et permettrait un tarif plus attractif) et de revoir les tarifs de location de l'ensemble.

Les conseillers échangent également sur la mise en place d'une participation aux frais de fonctionnement (consommation fluides, temps de nettoyage et gestion des locations, consommables et frais de maintenance) : 50€ pour la petite salle, 80€ pour la moyenne et 100€ pour la grande salle.

Ces tarifs et modalités seront délibérés à l'automne 2017 pour une mise en application à compter du 1^{er} janvier 2018 (pour les contrats de réservation établis à compter de janvier 2018).

Compte-rendu du Conseil Municipal

du 3 juillet 2017

Début à 20h

Présents : Sylvie CARRET, Florent CHIRAT, Marthe CHIRAT, Françoise COUSIN, Alain FARJOT, Cédric BLANC, Philippe JAILLET, Jean-Marc MAZALLON, Pascaline RONCHIETTO, Chantal SAUVANT, Marie-Charlotte SIMON et Thierry VANEL.

Absents excusés : Philippe VERNY, Cyrille GOUTTE et Bertrand GIROUD

Secrétaire de séance : M.C. Simon

Gaëlle LORNAGE, secrétaire de mairie, est présente.

Pour recevoir la version mail :
cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village
www.saintjulienurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjulienurbibost

Commission scolaire

68 élèves sont attendus pour la rentrée 2017 (72 à la rentrée 2016), avec une nouvelle institutrice nommée en maternelle. Catherine FRAISSINET prendra la direction de l'école durant le congé maternité d'Elodie M'BAYA.

Chantal SAUVANT précise que l'APE a financé l'achat de matériel pour l'école et la Communauté de Communes et l'état participent financièrement à l'acquisition de 2 chariots de tablettes informatiques qui seront mis à disposition des enfants et enseignants.

Etant donné les délais très courts proposés en fin d'année laissant la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours, et par respect pour notre partenaire MJC avec qui nous sommes engagés, le conseil municipal a décidé de ne pas proposer la modification de l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2017.

Une concertation avec parents d'élèves et enseignants permettra de prendre une décision pour la rentrée 2018.

Le Conseil d'Ecole a décidé de maintenir les rythmes scolaires actuels pour la rentrée de septembre 2017, à savoir une semaine de 4 jours ½ et des TAP les mardis et vendredis après-midi (14h30 – 16h00).

En cette fin d'année scolaire, le conseil municipal tient à remercier les bénévoles qui se sont engagés pour aider au fonctionnement du service à la cantine.

Commission bâtiments

Cédric BLANC rappelle que le bâtiment mis en vente par la Commune est proposé soit dans son intégralité soit en 2 lots distincts (local ex épicerie et logement au-dessus), des visites pour l'appartement ont eu lieu, mais aucune proposition n'a été faite à ce jour. Pour rappel, l'ensemble du bâtiment est proposé au prix de 140 000 € et l'appartement seul à 99 000 €. Nous sommes disponibles pour faire visiter les locaux aux personnes intéressées.

Cédric BLANC informe les conseillers que des relevés topographiques ont été réalisés par le cabinet de géomètre DENTON pour l'aménagement du secteur de la bascule (toilettes publiques, abri de bus) ainsi que les abords du boulodrome. Ces projets sont positionnés pour 2019.

Pour l'année 2018, seule la réfection de la toiture de l'église est envisagée. Le conseil municipal délibère favorablement pour demander une subvention pour ce projet auprès du Département pour l'année 2018.

Question diverse

↳ Amendes de Police : Florent CHIRAT rappelle qu'un dossier est à déposer avant fin juillet afin de prétendre à cette subvention pour 2017.

Prochain conseil municipal :

Vendredi 8 septembre 2017 à 20h00.

Commission communication

Le Mem'Asso 2017 est imprimé et plié, il sera distribué avec le St Ju-lien. En plus des coordonnées actualisées des associations, il annonce le forum des associations qui aura lieu le 2 septembre 2017 à la salle polyvalente de Saint Julien sur Bibost.

La Commission a lancé un appel de « photos nocturnes » qui seront publiées dans le prochain bulletin municipal, appel relayé par Le Progrès avec une coquille sur l'auteur de la photo qui est bien de C. Mazallon.

Commission Culture et Bibliothèque

Françoise COUSIN fait part aux conseillers du projet « bébé lecteur » en partenariat avec le Département, afin de favoriser l'accès au livre dès le plus jeune âge.

L'action consiste à offrir un album jeunesse à tout enfant rhodanien né ou adopté (de moins de 3 ans) à N-1.

Cet album bébé lecteur, fourni par le Département, sera remis aux parents par la bibliothèque de leur Commune.

La convention proposée par le Département du Rhône est conclue pour une durée de 1 an et renouvelée par tacite reconduction.

Les Conseillers autorisent le Maire à signer la convention.

Séance levée à 22h30

Gym's : Pour la saison 2017 - 2018, l'Association Gym's vous propose une nouvelle activité, en journée :

Cours de Gym douce animé par Brigitte.

Le vendredi matin de 10h15 à 11h15, à la salle polyvalente de St Julien /B.

Et la gym douce, c'est tendance ! Assouplissements, étirements, aucune contre-indication, rien que des avantages : mieux-être, sérénité, gestion du stress, pensées positives.

Avec la gym douce, on se fait du bien sans se faire de mal....et ça, on aime !!

Association Patrimoine Saint Julien Bibost



Les journées européennes du patrimoine auront lieu les 16 et 17 septembre 2017.

L'APSJB vous proposera une animation sur les écoles de Saint Julien et de Bibost avec :

- des ateliers sur l'école à l'ancienne, des jeux d'autrefois.
- de nombreuses photos anciennes
- l'historique de nos écoles

Rendez-vous dans la salle des fêtes de Saint Julien :

-samedi 16 septembre 2017 de 14h à 19h

-dimanche 17 septembre 2017 de 10h à 19h



Grâce à sa plage improvisée, sa piscine de livres et ses jeux d'O,

La bibliothèque

de St Julien /B. vous accueillera de manière estivale tous les samedis du mois de juillet et d'août de 10h et 12h.

Du nouveau à **la bibliothèque** pour en avoir plein les oreilles !

Cet été sur les rayons, un assortiment de textes lus est disponible pour accompagner les longs trajets de vacances, les siestes estivales, l'écosage des petits pois, la confection de confitures, etc.

Pour les adultes ou pour les enfants, des comédiens nous font lectures d'œuvres intégrales. Ainsi Pierre Arditi, Fabrice Lucchini ou Jean Rochefort nous lisent des textes aussi variés que "la rêveuse d'Ostende" de d'Emmanuel Schmitt, les fables de la Fontaine ou les aventures extraordinaires de Fantomas.

Alors cet été, on se laisse tenter par les histoires vagabondes ?.....

Et, si vous êtes en manque de livres entre ces moments, pensez à jeter un coup d'œil à la boîte à livre : située à côté du portail de l'école, elle est ouverte 24h sur 24 !

Avec ses 4 communautés de communes, le Syndicat de l'Ouest Lyonnais porte **le projet Territoire à Energie Positive**, fixant des objectifs ambitieux en matière de transition énergétique.

Aujourd'hui, 40% des consommations énergétiques du territoire de l'Ouest Lyonnais viennent des habitations. La rénovation thermique des logements constitue donc le principal enjeu de réduction des consommations d'énergie !

Un projet de rénovation ?

Le Syndicat de l'Ouest Lyonnais vous propose de bénéficier d'un **accompagnement gratuit** (par un conseiller neutre et indépendant) pour vous aider à construire votre projet.

Si certains critères techniques sont respectés, vous pouvez également bénéficier d'une **aide financière** allant de 2 000 € jusqu'à 7 500 € ! Cette aide est à destination des propriétaires de logements individuels et des copropriétés (sans condition de ressources) situés sur le territoire de l'Ouest Lyonnais* en complément des autres aides nationales (sauf ANAH), selon le règlement d'attribution du fond local d'aide à la rénovation du Syndicat de l'Ouest Lyonnais.

N'attendez plus, contactez votre conseiller énergie pour vous faire accompagner dans votre projet et bénéficier de ces aides ! Un seul numéro : 04 37 48 25 90

Mail : contact@infoenergie69.org

Site web : <http://sol.infoenergie69.org/particuliers/>

Nouveauté : restez informés des actus « développement durable » de votre territoire grâce à la page Facebook « Transition écologique de l'Ouest Lyonnais » !

**communes des communautés de communes du Pays de l'Arbresle, des Vallons du Lyonnais, de la Vallée du Garon et du Pays Mornantais.*

LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de **coloniser de nouvelles zones** géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue : **signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de la Loire, du Rhône et de l'Ain.**

Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à **repérer et détruire** les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

-GDS 69: 04 78 19 60 60 gds69@gds69.asso.fr Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

-FREDON: 04 37 43 40 70 frelonasiatique@fredonra.com Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

Dr Prémila CONSTANTIN, Vétérinaire pour la section apicole GDS Rhône-Alpes



VOGUE DE SAINT JULIEN SUR BIBOST

Du 18 au 21 août 2017

Cette année encore, les P'tits Gones vous invitent à partager avec eux un week-end de fête du vendredi 18 au lundi 21 août. En effet, nous vous préparons quatre jours inoubliables : la vogue 2017 promet une fois de plus d'être festive, animée, pleine de surprises et surtout de nouveautés !!!

Afin que nos décorateurs en herbe puissent défilé devant le plus grand nombre de spectateurs possible nous avons décidé de changer l'horaire du concours de vélos et trottinettes décorés. Cette année, les enfants devront faire preuve de créativité et d'originalité : sur le thème ... « Les pirates ». Alors les enfants, à vous de laissez cours à votre imagination et rendez-vous le dimanche 20 août dès 10h45 pour les inscriptions sur la place de la bascule.

Une fois de plus, nous vous réservons un dimanche avec une ambiance festive et musicale.

Le traditionnel repas du dimanche soir sera animé par Franck ROSE. Les P'tits Gones proposent un menu pour les enfants en alliance avec le snack (steak/frite, pour 5€ l'assiette). Cette année le repas (Salade composée-Poulet basquaise-Fromage-tarte- café) vous sera proposé pour la somme de 14 euros (inscription avant le 15 août au bar la Tonnelle ou auprès de Laurine FARJOT au 06 38 40 51 47).

De plus nous vous informons que suite aux moyens mis en œuvre l'an dernier pour une sécurité maximum, la déviation sera remise en place afin que les voitures ne passent plus dans le centre les soirs à partir de 19h et le dimanche toute la journée. Celles-ci seront déviées par l'Angeline.

★ Vendredi 18 Août

18h30 Concours de boules Lyonnaises en doublette (Association de la Boule)

21h30 BAL GRATUIT avec Sono Evasion

★ Samedi 19 Août

13h30 Concours de Pétanque (Association des Parents d'Elèves)

21h00 Retraite aux Flambeaux avec l'Echo des Vallons

21h30 BAL GRATUIT avec Sono Evasion

★ Dimanche 20 Août

10h45 Défilé de vélos et trottinettes décorés

11h00 NOUVEAU tours en calèche à partir de 11h (Comité inter Sociétés)

11h00 Course à l'oie (Comité inter Sociétés)

12h00 Vin d'Honneur offert par les P'tits Gones animé par La bambane

19h00

Géant



NOUVEAU BLIND TEST

par groupe en extérieur avec apéritif



A partir de 20h30 REPAS DANSANT à la salle des fêtes (Salade-Poulet basquaise-Fromage-tarte-café) animé par Franck Rose

23h00 Feu d'Artifice (Mairie)

23h00 BAL GRATUIT animé par Sono Evasion

★ Lundi 21 Août

13h30 Concours de Boules Lyonnaises en quadrette (Association de la Boule)

22h00 Soirée KARAOKE avec Sono Evasion

Les P'tits Gones

ST JULIEN S/BIBOST ♦ BIBOST

FORUM

ASSOCIATIONS

culture ♦ bibliothèque ♦ sport



SAMEDI 2 SEPTEMBRE ♦ 10H - 13H
Salle des fêtes - St Julien sur Bibost

A votre agenda

Août 2017

Du 18 au 21

Vogue au village

Septembre

Samedi 2

Dimanche 3

Samedi 16

Dimanche 17

Forum des associations, Bal trap de la chasse

Ball trap de la chasse

Les journées européennes du patrimoine

Les journées européennes du patrimoine